

Présents :

- ♦ Mmes : BOINNARD MORALLET Laurence, BOINNARD Nadine, BOYAT Sylvie, CALLEIA Aude, MUDRY BONAN Marie, ROSSET Erika, VAUTHAY Eliane.
- ♦ Mrs : BAUD Jérôme, BENOIT Stéphane, MENOUD Florian, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël.

Excusés :

- ♦ M COURRIER Fabien.
- ♦ M VULLIEZ Christian.

Mme BOINNARD Nadine arrive en séance à 20h.

Le Maire, Jean-Claude MORAND présente l'ordre du jour et demande à l'assemblée s'il y a des sujets à rajouter.

Le Maire évoque les comptes-rendus du conseil précédent et demande s'il y a des remarques. Une conseillère émet une objection sur la diffusion de noms sur le compte-rendu du 7 mai puisqu'il avait été décidé de ne plus les faire apparaître. Cette remarque est prise en compte et il est rappelé la décision du conseil, dorénavant les noms n'apparaîtront plus dans les comptes-rendus.

Sylvie Boyat demande à l'assemblée des volontaires, en plus de Marie et Mickaël, afin de travailler sur la recherche de zones de stockage de déchets inertes sur la Commune : aucune candidature.

Marie Mudry Bonan est nommée secrétaire de séance qui s'ouvre à 19h10.

1) Décisions modificatives.

Monsieur le Maire présente au CM les diverses modifications du budget :

- Sur le Budget 'Eau et assainissement' :
 - il faut annuler un titre d'un montant de 5376 € au chapitre 673.
 - Dans le chapitre 'Recettes exceptionnelles', il faut intégrer :
 - 915 € : vente d'eau
 - 749 € Assainissement
 - 3 712 € Branchement assainissement
- Suite à la demande de la Trésorerie de Thonon-Les-Bains, des changements d'affectations sont à réaliser :
 - Un changement d'affectation de 13 636 € est à effectuer du chapitre 1687/16 121 au chapitre 1687/16.
 - Un changement d'affectation de 5 000 € est à effectuer du chapitre 2188/21 128 au chapitre 2183/21 128.
 - Un changement d'affectation de 12 250,51 € est à effectuer du chapitre 16878/16 au chapitre 168758/16.
 - Un changement d'affectation de 91,14 € est à effectuer du chapitre 60622/011 au chapitre 673/67.

Le CM valide, à l'unanimité, ces 5 DBM.

Monsieur le Maire présente au CM une demande de Mme MOULARD afin de baisser les charges de son loyer de 20 €. Désormais, le montant des charges sera de 30€.

Vote : Pour : 12/12.

2) Dossier délimitations des forêts.

Monsieur le Maire explique qu'une aide de l'Europe via le programme LEADER de 7384,44€ a été attribué à la commune de Seytroux lors d'une C.O.P.I.L. s'étant tenue le 7 juin 2021 à Marin.

Concernant les travaux de délimitation des parcelles, Monsieur le Maire propose d'attribuer les travaux à l'ONF, les deux autres organismes contactés n'ayant pas fourni de devis (CoForêt et Gestion Forestières des Alpes).

Le conseil après débat valide à 12 voix sur 12 le lancement des travaux. A noter que la commission forêt/environnement demande à être avertie du lancement des travaux pour être associée au suivi du chantier.

3) Traversée du village.

Jean-Claude MORAND présente le projet de Barnoud qui propose deux solutions au niveau de l'habitation de Monsieur Raymond ROSSET. Un passage piéton de 1m50 est prévu tout au long de la traversée du village.

Se pose le problème d'un bassin privé sur le domaine public, le problème sera à étudier.

Après débat, 12 membres sur les 12 présents valident le projet d'aménagement du centre du village.

Une discussion s'en suit sur la méthode à retenir pour informer les propriétaires concernés. Il est décidé que les membres de la commission voirie et Monsieur le Maire iront voir individuellement les personnes concernées.

4) Captage du Meney

Le rapport de l'hydrogéologue qui émet un avis favorable aux captages du Meney et de la Noche est à disposition en mairie pour les élus qui souhaiteraient le consulter.

L'accès à certaines parcelles en haut du captage a été modifié. L'hydrogéologue demande que soit capté l'eau de ruissellement en provenance de la route de Belle-Plagne. L'estimatif réalisé pour l'ensemble des travaux se monte à 93 312,50€ HT.

Un dispositif simple de désinfection des eaux avant distribution devra être mis en place (type chlore ou UV).

5) Demande de la Halte du Moulin.

Jean-Claude Morand donne lecture aux élus d'un courrier des gérants reçu en recommandé avec AR dans lequel ils présentent leurs statuts commerciaux stipulant « location de meublés ». Pour rappel les gérants souhaitent louer l'appartement, initialement prévu pour l'usage d'habitation de ceux-ci, afin d'augmenter leurs revenus.

Le bail qui lie la municipalité aux gérants lui stipule « chambres d'hôtes » et implique donc la présence d'un responsable sur place.

Le statut d'une société n'ayant rien à voir avec le bail commercial qui lie la commune aux gérants, il leur est demandé après discussion des membres du conseil, de respecter les termes du bail.

Décision adoptée à l'unanimité à 13 voix sur 13.

6) Divers.

- Une subvention de 25 000€ a été accordée par le Département pour les travaux de rénovation énergétiques sur le bâtiment de la Mairie.
- Le renouvellement de l'adhésion à l'Association des Communes Forestières de France est validé après présentation à 13 voix/13.
- Sur demande de 2 élus, il est proposé la création d'un site Facebook afin de faciliter la communication sur les divers événements se déroulant sur la commune. Accepté à l'unanimité.
- Le Balad'Aulps passera dorénavant plus souvent sur Seytroux suivant la répartition suivante à partir du 9 juillet.

DEPART PONT MOLIET	RETOUR PONT MOLIET
9h57	11h50
12h25	14h40
14h45	17h22
17h50	

- Un conseiller soumet une demande de la chasse. Suite à un besoin d'aménagement de la zone de stockage du maïs et d'un bac de congélation (avant des descendre les déchets sur le site qui sera prévu par la CCHC), la société de chasse demande s'il est possible d'avoir accès à l'eau communale au local. Elle prendrait en charge le branchement, l'abonnement et la consommation. Un devis concernant les travaux de la pose du réseau d'eau (tranchée, revêtement et tuyaux) va être effectué est sera soumis au conseil.

Séance levée à 22 h.